

Province de Québec  
Municipalité du canton d'Amherst  
MRC des Laurentides

À une séance publique de consultation de la Municipalité du canton d'Amherst ayant pour but d'expliquer le projet de règlement adopté par résolution numéro 57-13, ce projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement 351-02 sur les permis et certificats en ajoutant une nouvelle exigence en milieu riverain, et d'entendre les personnes et organismes désirant s'exprimer.

Sont présents à cette séance publique de consultation, les membres du conseil :

Le maire, monsieur Bernard Lapointe  
Les conseillers : Gaston Beaulieu, Ronald Robitaille, Yves Duval, Carole Martineau, Daniel Lampron et Denise Charlebois.

Formant tous quorum sous la présidence du maire.

M. Bernard Davidson, secrétaire-trésorier et directeur général, Mme Hélène Dion, secrétaire-trésorière adjointe et dga et Mme Linda Proulx, secrétaire administrative sont aussi présents.

Je, soussigné, certifie, sous mon serment d'office que les avis publics ont été publiés conformément à la loi.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 11 mars 2013

---

Bernard Davidson, sec.-très./ dg

Province de Québec  
Municipalité du canton d'Amherst  
MRC des Laurentides

Lecture du projet de règlement est faite par M. le directeur général Bernard Davidson, suivi d'une période de questions et de commentaires à l'intention des citoyens présents. Aucune question ou commentaire des citoyens présents.

AVIS DE MOTION est donné par Madame la conseillère Carole Martineau accompagnée par une dispense de lecture, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente, un règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats 351-02 visant à ajouter une nouvelle exigence en milieu riverain soit l'obligation de fournir un plan d'implantation du bâtiment.

Adoptée à la majorité

RÉS 59-13 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que la séance publique de consultation soit levée

Adoptée à la majorité

---

Bernard Lapointe, maire

---

Linda Proulx, secrétaire administrative

Province de Québec  
Municipalité du canton d'Amherst  
MRC des Laurentides

Saint-Rémi-d'Amherst, le 11 mars 2013

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du canton d'Amherst, tenue le 11<sup>ème</sup> jour du mois de mars 2013, à laquelle sont présents le maire M. Bernard Lapointe et les conseillers :

Gaston Beaulieu	Daniel Lampron
Ronald Robitaille	Denise Charlebois
Carole Martineau	Yves Duval

Formant tous quorum sous la présidence du maire.

M. Bernard Davidson, secrétaire-trésorier et directeur général, Mme Hélène Dion, secrétaire-trésorière adjointe et dga et Mme Linda Proulx, secrétaire administrative sont aussi présents.

RÉFLEXION DU MOIS : Une société sans rêves est une société sans avenir (Carl Gustav Jung)

Monsieur le maire soumet à mesdames et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR  
Assemblée ordinaire du 11 mars 2013

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Ratification de l'ordre du jour
- 3- Ratifications de la séance publique de consultation et de la séance ordinaire du 11 février 2013  
Résolutions numéros 31-13 à 58-13 inclusivement
- 4- Ratification des déboursés pour le mois de février 2013
  - a) Déboursés pour le mois de février 2013 pour un montant total de 161 661.21\$  
Salaires et rémunération des membres du Conseil pour le mois de février pour un total de 38,242.00\$.
- 5- Correspondance
- 6- Administration générale
  - a) Dépassement de coûts de certaines immobilisations en 2012, utilisation du financement non utilisé
  - b) Dépôt de soumission pour camion enlèvement des déchets et octroi du contrat
  - c) Résolution pour financement du camion à déchets par crédit-bail
  - d) Demande de Marc Delorme pour ajustement de la taxe spéciale, chemin du Lac Rognon

- e) Dépôt de soumissions pour le contrôle des insectes piqueurs et octroi du contrat
    - Demande d'autorisation pour l'épandage du BTT dans la Réserve faunique Papineau-Labelle
  - f) Résolution pour fixer le prix de vente de la nouvelle carte routière
- 7- Sécurité publique
- a) Résolution pour vente du camion d'incendie Ford 1982 et revenus de la SAAQ, utilisation des sommes disponibles pour achat d'un véhicule d'intervention premiers répondants
  - b) Compte-rendu du colloque annuel de la sécurité civile.
- 8- Voirie municipale
- a) Travaux d'infrastructures, réfection des rues du village de St-Rémi. Mandat au directeur général pour enclencher les travaux et autorisation de déboursés pour services professionnels.
  - b) Requête introductive d'instance en acquisition judiciaire du droit de propriété de la rue St-Pierre, demande au MTQ
- 9- Hygiène du milieu et environnement
- 10- Urbanisme et mise en valeur du territoire
- 11- Loisirs et culture
- a) Salle municipale
  - b) Terrain de jeux et service de garde, été 2013
  - c) Résolution autorisant les déboursés pour confection de panneaux sur le Corridor aérobique
  - d) Dépôt du tracé modifié, sentier QUAD
- 12- Histoire et patrimoine
- 13- Affaire(s) nouvelle(s)
- 14- Période de question(s)
- 15- Levée de la séance

RÉS 60-13: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant le point suivant :

7- c) Enquête sur un accident

Adoptée à la majorité

#### RÉS 61-13: PROCÈS-VERBAL

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

Que le secrétaire-trésorier soit exempt de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2013, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 48 heures avant le début de la présente séance.

De plus, que le procès-verbal du 11 février 2013 soit adopté tel que rédigé.

Résolutions numéros 31-13 à 58-13 inclusivement.

Adoptée à la majorité.

#### RÉS 62-13: DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2013

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que le conseil ratifie les déboursés du mois de février 2013 pour un montant total de 199 903.21\$

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à la majorité.

#### DEMANDE D'ACQUISITION DU LOT-P-14 POUR HALTE-ROUTIÈRE

Le dossier concernant nos démarches auprès du ministère des Transports (MTQ) afin d'acquérir une partie du lot 14 du rang A le long de la route 323 dans le but d'améliorer la halte routière est présentement à l'étude auprès du ministère.

#### SSQ RAPPORT MENSUEL

À la demande du maire, la Sûreté du Québec (SQ) nous fait maintenant parvenir tous les mois les résultats des activités -crimes, infractions, accidents etc.- survenus sur notre territoire. M. le directeur général Bernard Davidson nous fait part du rapport mensuel du mois de janvier 2013.

#### ACTIVITÉS DU THÉÂTRE « LE PATRIOTE »

Le ministre de la Culture et des Communications annonce son soutien au Patriote de Ste-Agathe en le reconnaissant officiellement comme diffuseur pluridisciplinaire en arts de la scène. Cet organisme est également soutenu par le conseil.

#### HYDRO-QUÉBEC, RÉUNION RIVIÈRE-ROUGE

Hydro-Québec nous proposait le 28 février dernier de participer à une rencontre relativement aux problèmes engendrés lors des dernières pannes d'électricité sur le territoire des Laurentides.

Considérant qu'il y avait déjà un maire délégué de la MRC des Laurentides mandaté pour assister à cette réunion et que M. le maire Bernard Lapointe et M. le directeur Bernard Davidson avaient préalablement rencontré les relationnistes d'Hydro-Québec pour ces mêmes sujets, la municipalité n'a pas délégué de représentant pour cette journée.

### 30<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'OMBRE-ELLE

L'organisme l'Ombre-Elle nous a fait parvenir une invitation pour une pièce de théâtre au patriote de Ste-Agathe ayant pour sujet la problématique de la violence conjugale et qui sera présentée le 18 avril 2013.

### DEMANDE DE BAIL EXCLUSIF (BEX)

Le service de la planification du territoire de la MRC des Laurentides accuse réception de la résolution n° 17-13 relativement au bail exclusif pour l'exploitation du sable et du gravier sur le site des terres publiques intramunicipales et nous assure d'y donner suite dans les meilleurs délais.

### COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES : ÉCOLE LE CARREFOUR

Considérant qu'il pourrait être en conflit d'intérêts, M. le conseiller Daniel Lampron agissant à titre de commissaire à la Commission scolaire des Laurentides s'abstient de voter.

### RÉS 63-13 : COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES : ÉCOLE LE CARREFOUR

Considérant une demande de commandite de la part de l'École le Carrefour dans le cadre de leur campagne qui permettra d'offrir des activités et sorties pour les élèves

Considérant que l'école se situe en milieu défavorisé

Considérant la participation des municipalités de Brébeuf et de Lac-des-Plages

Il est proposé par M. le conseiller Yves Duval de remettre sous forme de commandite une somme de 200.00\$

Adoptée à la majorité.

### RÉS 64-13 : DÉPASSEMENT DE COÛTS DE CERTAINES IMMOBILISATIONS EN 2012, UTILISATION D'UNE PARTIE DU FINANCEMENT NON UTILISÉ

Considérant que le coût d'acquisition d'un camion-citerne en 2012 dépasse de 1128,69 \$ le montant autorisé par le règlement d'emprunt 469-11;

Considérant que des déboursés au montant de 2122,52 \$ ont été effectués en 2012 pour l'agrandissement du poste d'incendie de Saint-Rémi avant l'approbation du règlement d'emprunt 491-13;

Considérant que la Municipalité dispose d'un solde de financement non utilisé;

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

D'utiliser une partie du solde de financement non utilisé pour couvrir tout excédent de coût aux activités d'investissement 2012.

Adoptée à la majorité.

RÉS 65-13 : ACHAT D'UN CAMION USAGÉ POUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES, OCTROI DU CONTRAT

Considérant que des demandes de soumissions par voie d'invitation ont été faites auprès de deux fournisseurs pour l'achat d'un camion usagé douze roues, année 2005 ou plus récent, avec benne à déchets de 32 verges;

Considérant que la Municipalité n'a reçu qu'une seule soumission, soit celle de Camions A & R Dubois Inc. au prix de 79 000 \$ plus taxes, laquelle est conforme aux documents d'appel d'offres de février 2013;

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

De procéder à l'achat du camion proposé par Camions A & R Dubois Inc. soit un camion 12 roues de marque international, année 2005 avec benne à déchets de 32 verges lequel sera financé par un crédit-bail.

Adoptée à la majorité.

RÉS 66-13 : FINANCEMENT PAR CRÉDIT-BAIL D'UN CAMION USAGÉ 2005 AVEC BENNE À ORDURES

Considérant que la Municipalité veut financer par crédit-bail l'achat d'un camion douze roues usagées 2005 de marque international avec une benne à déchets de 32 verges, au prix de 79 000 \$ plus taxes;

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que le Conseil accepte la proposition de Crédit-Bail Spar Inc. datée du 06 mars 2013 et confie le financement à **Banque HSBC Canada** aux conditions stipulées dans ladite proposition.

Que le maire M. Bernard Lapointe et le secrétaire-trésorier et directeur général M. Bernard Davidson soient autorisés à signer les documents relatifs à ce financement pour et au nom de la Municipalité d'Amherst.

Adoptée à la majorité.

RÉS 67-13 : DISPOSITION DU CAMION À ORDURES

Il est proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu de disposer du camion à ordures de marque " Peterbilt" 2007 au meilleur coût possible.

Adoptée à la majorité.

RÉS 68-13 : DEMANDE DE M. MARC DELORME POUR AJUSTEMENT DE LA TAXE SPÉCIALE, CHEMIN DU LAC ROGNON

Considérant que le conseil a vérifié les dires de M. Delorme à savoir que celui-ci n'utilise le chemin du Lac Rognon que pendant la période estivale afin d'avoir accès à son terrain

Considérant que M. Delorme a fait des requêtes auprès de l'association du Lac Rognon et qu'aucune entente n'est intervenue

Il est proposé par M. le conseiller M. Yves Duval de fixer le montant alloué à l'entretien du chemin à 250.00\$ au lieu de 500.00\$, soit la moitié des coûts et ce, rétroactivement jusqu'à l'année 2010.

Adoptée à la majorité.

RÉS 69-13 : DÉPÔT DE SOUMISSION POUR LE CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS ET OCTROI DU CONTRAT

Considérant l'appel d'offres No. 611672 du SEAO pour le contrôle biologique des moustiques et/ou mouches noires sur le territoire d'Amherst

Considérant que la Municipalité n'a reçu qu'une seule soumission, soit celle de GDG Environnement au prix de 445 077.42\$ pour les 3 ans, laquelle est conforme aux documents d'appel d'offres de février 2013

Il est proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille d'octroyer le contrat à GDG Environnement pour les années 2013-2014 et 2015, option A couvrant toute la saison d'été, incluant un traitement d'automne

Adoptée à la majorité.

RÉS 70-13 : DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ÉPANDAGE DE BTI DANS LA RÉSERVE FAUNIQUE PAPINEAU-LABELLE ET AUTORISATION À LA FIRME GDG ENVIRONNEMENT POUR LA DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DU MDDEFP

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

QUE la municipalité demande l'autorisation d'effectuer le traitement biologique des insectes piqueurs à l'intérieur de la Réserve faunique Papineau-Labelle et accepte les conditions imposées par ses dirigeants.

QUE la municipalité autorise G.D.G. Environnement à faire la demande de certificat d'autorisation auprès du MDDEFP en son nom pour la durée du contrat.

Adopté à la majorité.

RÉS 71-13 : PRIX DE VENTE DE LA NOUVELLE CARTE ROUTIÈRE

Il est proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois de fixer le prix de vente de la nouvelle carte routière de la municipalité à 3.50\$

Adoptée à la majorité.

RÉS 72-13 : ACHAT D'UNE AMBULANCE FORD 2010, AUTORISATION DE DÉBOURSÉS

Considérant que l'Association des pompiers et premiers répondants d'Amherst fait un don de 13 000 \$ à la Municipalité pour l'achat d'une ambulance usagée;

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

D'autoriser l'achat d'une ambulance Ford à essence 2010 de Groupe Radisson Inc. au coût de 17 246,25 \$ incluant les taxes.

Que le solde à déboursier provienne des sommes récupérées par la vente du camion d'incendie Ford 1982 et du budget de fonctionnement.

Que le directeur du service d'incendie M Yves Duval soit mandaté pour compléter la transaction.

Adoptée à la majorité.

## COMPTE-RENDU DU COLLOQUE ANNUEL DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Pour les citoyens intéressés, il y a un document disponible pour consultation à la municipalité sur les mesures de sécurité civiles qui sont de plus en plus transférées aux municipalités.

### ENQUÊTE SUITE À UN ACCIDENT

M. le conseiller Yves Duval nous fait part que la Sûreté du Québec a ouvert une enquête relativement à un accident impliquant un décès et survenu à Arundel en 2010. Des premiers répondants d'Amherst qui ont prêté main forte à la municipalité d'Arundel pourraient être interrogés à titre de témoin des événements.

### RÉS 73-13 : MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR ENCLANCHER LES TRAVAUX, RÉFECTION DES RUES DU VILLAGE DE ST-RÉMI ET AUTORISATION POUR DÉBOURSÉS POUR SERVICES PROFESSIONNELS

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

QUE le directeur général soit mandaté pour enclencher les travaux d'infrastructures relativement à la réfection des rues du Village de St-Rémi

QUE le directeur général soit autorisé à procéder à l'engagement d'une firme d'ingénieurs aux meilleures conditions possibles et si nécessaire, d'aller en appel d'offres.

Adoptée à la majorité.

### AVIS DE MOTION, FINANCEMENT DES TRAVAUX DES RUES DU VILLAGE DE ST-RÉMI

M. le conseiller Yves Duval donne avis de motion de la présentation lors d'une séance subséquente d'un règlement d'emprunt ayant pour objet de financer la partie des travaux à la charge de la municipalité d'Amherst pour les rues du village de St-Rémi.

### RÉS 74-13 : REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCE EN ACQUISITION DU DROIT DE PROPRIÉTÉ DE LA RUE ST-PIERRE, DEMANDE AU MTQ

Il est proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille de mandater le notaire M<sup>e</sup> Louis-Philippe Robert afin de procéder à la préparation de la requête introductive d'instance en acquisition du droit de propriété de la rue St-Pierre tel que proposé par le Ministère du Transport (MTQ).

Adoptée à la majorité.

### RÉS 75-13 : ACHAT DE NOUVELLES TABLES POUR LA SALLE MUNICIPALE

Considérant que les présentes tables de la salle municipale qui appartiennent aux Loisirs de St-Rémi sont désuètes et de surcroît extrêmement lourdes

Considérant que les dites tables pourront être relocalisées dans d'autres services de la municipalité qui en manifesteront l'intérêt

Il est proposé par Mme la conseillère Carole Martineau de procéder à l'achat de 12 à 15 nouvelles tables de qualité, légères, pliables et facilement manipulables

Adoptée à la majorité.



RÉS 76-13 : AUTORISATION DE DÉBOURSÉS POUR LE CAMP DE JOUR 2013

Il est proposé par M. le conseiller Daniel Lampron d'autoriser un déboursé de 2,500.\$ pour divers achats pour le camp de jour 2013. Mme Mylène Charlebois, adjointe administrative et responsable du camp de jour sera en charge des achats.

Adoptée à la majorité.

RÉS 77-13 : AUTORISATION DE DÉBOURSÉS POUR CONFECTION DE PANNEAUX POUR LE CORRIDOR AÉROBIQUE

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Laurentides invite les municipalités de son territoire à lui soumettre des projets dans le cadre du programme du Pacte rural- Volet régional.

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise à soutenir des projets structurants régionalement, issus de la communauté

CONSIDÉRANT QU'une somme de 159 000\$ est disponible pour le secteur Ouest

CONSIDÉRANT QU'une partie de la somme soit, 6 075\$ servira à produire et installer des panneaux d'interprétation sur le Corridor aérobique

CONSIDÉRANT QUE le Ministère de la Culture et des Communication participera au financement au dit projet pour un montant de 2,000\$

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Huberdeau conduira ce processus de demande dans le cadre du Pacte rural- volet régional lequel couvrira un maximum de 50% des coûts du dit projet

CONSIDÉRANT QUE chacune des municipalités ciblées par ce projet soit : Amherst, Arundel, Huberdeau et Montcalm devront déboursés 1 031.25\$ pour la réalisation du projet

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

De mandater la municipalité d'Huberdeau à porter le projet et à déposer une demande au Pacte rural- Volet régional pour le projet de panneaux d'interprétation sur le Corridor aérobique

Adoptée à la majorité.

RÉS 78-13 : DÉSIGNER LES RÉPONDANTS POUR LE PROJET DE PANNEAUX D'INTERPRÉTATION DU CORRIDOR AÉROBIQUE

Il est proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

De désigner Mesdames la conseillère Denise Charlebois, la conseillère Carole Martineau et la directrice-adjointe, Hélène Dion comme répondant municipal dans ce projet auprès de la MRC des Laurentides afin de valider les informations qui seront disposées sur le panneau en respectant les échéanciers fixée par le projet

Adoptée à la majorité.

RÉS 79-13 : AUTORISATION DE DÉBOURSÉS POUR LE PROJET DE PANNEAUX D'INPERPRÉTATION DU CORRIDOR AÉROBIQUE

Il est proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

D'autoriser la municipalité à déboursier un montant de 1,031.25 \$ sur facturation à la municipalité d'Huberdeau afin d'assurer la part qui revient à la municipalité dans ce projet

Adoptée à la majorité.

RÉS 80-13 : DÉPÔT DU TRACÉ MODIFIÉ, SENTIER QUAD

Il est proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu de déposer le tracé modifié pour le sentier QUAD tel qu'il apparaît sur la carte de travail (dossier n° 681954) du Club Quad Iroquois et de prioriser la section du village de Vendée à St-Rémi.

Adoptée à la majorité.

RÉS 81-13: LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que la séance soit levée.

Adoptée à la majorité.

---

Bernard Lapointe, maire

---

Linda Proulx, secrétaire administrative